



Traitement des phases 1 orthodontiques en aligneurs

Sélection de cas et comment obtenir du succès!

Objectifs éducationnels



- Réviser les protocoles de traitement pour les corrections de phase 1
- Quand et comment intégrer les aligneurs en phase 1
- Réviser la pertinence des appareils fixes et amovibles dans la correction de phase 1

Contenu



- Introduction et revue
- Comprendre les différents diagnostics dento-squelettiques
- Avantages des aligneurs
- Considérations spécifiques des enfants en dentition mixte
- Revue des différents traitements en phases 1
- Limitations des aligneurs seuls
- Traitements combinés appareils et aligneurs
- Présentations de plusieurs cas
- Conclusion et période de questions

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation s'adresse aux dentistes et leur équipe qui souhaitent intégrer avec succès l'utilisation d'aligneurs seuls, ou en combinaison avec appareils fixes ou amovibles, pour le traitement de leurs phases 1 en dentition mixte.

Date



27 mars 2026

Lieu

Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Pour votre hébergement, notre voisin immédiat : Hôtel Alt Quartier DIX30

6500, boul. de Rome, Brossard (QC) J4Y 0B6 • www.germainhotels.com/fr/hotel-alt/quartier-dix30

Conférencier



Dr Serge-Alexandre Bellavance

Diplômé de l'Université Laval en 2000, Dr Bellavance s'implique beaucoup dans le milieu de la dentisterie ayant notamment été chargé d'enseignement clinique de 2002 à 2013 avec les finissants de médecine dentaire et de 2013 à ce jour à l'Institut dentaire international. Il a été membre du C.A. de l'Ordre des dentistes de 2014 à 2018 et du C.A. de la Société dentaire de Québec de 2006 à 2020. Passionné par sa profession avec un penchant pour l'orthodontie et les nouvelles technologies, il travaille constamment à s'assurer d'être à la fine pointe et d'offrir les meilleurs services possibles.

Divulgaration aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)

Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'ODQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire

De 8h30 à 16h30 – Cours (dîner libre)

Coûts*

Dentiste : 1 495 \$

Membre du personnel : 895 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuits associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

**** NOUVELLE POLITIQUE POUR NOS DIPLÔMÉS D'ORTHODONTIE :**

Il est possible de reprendre un module de votre choix déjà complété dans le passé à 50 % de rabais.

